# La Croix-Rouge suisse et le tremblement de terre de Messine 1908-1909

Autor(en): Bender, Philippe

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Actio: un magazine pour l'aide à la vie

Band (Jahr): 96 (1987)

Heft 4

PDF erstellt am: **27.05.2024** 

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682137

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

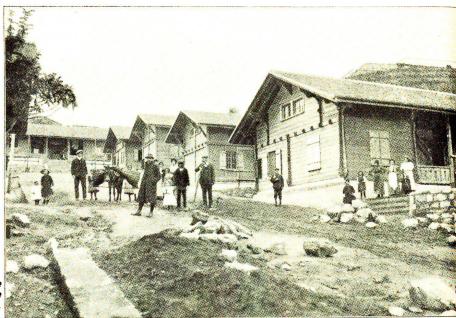
#### Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

## PAGES D'HISTOIRE (III)

La première grande opération de secours de la CRS en faveur des victimes d'une catastrophe naturelle



La rue centrale du Village suisse à Messine. Au fond le chalet «Rütli».

# La Croix-Rouge suisse et le tremblement de terre de Messine 1908 – 1909

Philippe Bender

#### La catastrophe du 28 décembre 1908

Le 28 décembre 1908, l'Italie du Sud fut dévastée par un tremblement de terre d'une forte intensité, qui causa d'énormes pertes humaines et des dégâts matériels considérables, comme en témoigne ce rapport d'un délégué de la Croix-Rouge suisse:

«A 5 h 20 du matin, alors qu'il faisait encore complètement nuit, une première secousse sismique réveillait les habitants de l'Italie méridionale et d'une partie de la Sicile. Dix secondes plus tard, un tremblement de terre d'une violence inouïe anéantissait une contrée de près de 600 km carrés. Des villes et de nombreux villages étaient réduits en poussière. Messine, Reggio, une centaine de localités plus petites n'étaient plus qu'un monceau de ruines. Un raz de marée, cette vague géante provoquée par les oscillations de la croûte terrestre, ou peut-être aussi par quelque effondrement sous-marin, balayait la côte sur les deux rives du détroit de Messine. Après 52 secondes de secousses continuelles, le pays dont nous parlons comptait au moins 200000 morts, près de 70000 blessés et plus de 150000 personnes privées de tout...»

#### L'organisation des secours

Les secours furent lents à venir, car le séisme avait détruit les routes et les voies ferrées, coupé les câbles du télégraphe, isolant ainsi la région sinistrée du reste de la Péninsule.

En effet, la nouvelle du désastre ne parvint à Rome que dans la soirée du 28 décembre. Le Gouvernement réagit toutefois avec diligence, en dépêchant plusieurs régiments et navires sur les lieux de la catastrophe, afin d'y apporter une première assistance et de maintenir l'ordre.

De son côté, la Croix-Rouge italienne mobilisa ses réserves en personnel et en matériel. Ainsi, par exemple: «...Deux hôpitaux de guerre complets furent dirigés sur Messine, un autre sur la Calabre. Cinq ambulances de montagne furent expédiées en Sicile, le navire-hôpital de la Croix-Rouge

Depuis «Un souvenir de Solférino», les tâches de la Croix-Rouge se sont élargies: à côté des soins aux militaires blessés, les activités en temps de paix ont pris rapidement de l'ampleur: secourisme, aide en cas de catastrophe, etc. La Croix-Rouge suisse n'échappa pas à cette évolution. A preuve, son intervention à Messine en faveur des victimes du tremblement de terre de 1908.

«Taormina» fit voile pour la Sicile...».

Appelées en renfort, plusieurs sociétés sœurs de la Croix-Rouge, celles d'Autriche, de France, d'Allemagne et des Etats-Unis, s'empressèrent de fournir de l'aide, en mettant en œuvre d'importants programmes de secours.

# L'intervention de la Croix-Rouge suisse

Pour sa part, la Croix-Rouge suisse ne demeura pas en reste. Elle finança et réalisa une vaste opération de secours, qui se déroula en deux phases au long de l'année 1909:

- une première phase d'aide d'urgence, durant les mois de janvier et février;
- une seconde phase d'aide à la reconstruction, pendant l'été et le début de l'automne.

# L'organisation d'une collecte nationale

Dès qu'elle fut informée de l'étendue de la catastrophe, la Direction de la Croix-Rouge suisse expédia, le 30 décembre 1908, le télégramme suivant aux présidents des 47 sections:

«Direction société suisse Croix-Rouge a décidé collecte nationale pour Italie méridionale. Votre comité est invité organiser cette collecte immédiatement dans votre rayon d'activité. Instructions suivent.» Président Direction: Pestalozzi.

Une circulaire fut aussi envoyée aux sections qui contenait des indications précises sur l'organisation de cette collecte — la «première grande collecte» de la Croix-Rouge suisse — et sur l'emploi des sommes recueillies.

Le 2 janvier 1909, la Direction adressa un appel solenne



### **PAGES D'HISTOIRE (III)**

au peuple suisse: «...En présence d'un pareil désastre, la Suisse ne peut rester inactive. Notre voisine, l'Italie, à laquelle nous sommes rattachés par la langue, par l'industrie et par tant de liens intellectuels, doit savoir quelle part notre peuple tout entier prend au malheur qui la frappe d'une facon si brutale et si terrible. La Croix-Rouge suisse se fait un devoir de lever l'étendard de la charité non seulement en temps de guerre, mais aussi en temps de paix, à l'occasion de calamités pareilles à celle dont nous sommes les témoins...».

Le résultat de la collecte dépassa toutes les prévisions, rapportant la somme, considérable pour l'époque, de Fr. 543000.—.

#### L'envoi de matériel de secours et de deux délégués: MM. de Marval et Flückiger

Grâce à cet argent, la Croix-Rouge suisse put d'abord acheter du matériel, des vivres, des pansements, des médicaments, qui furent rapidement expédiés par chemin de fer vers la Calabre et la Sicile.

Parallèlement à ces démarches, la Direction de la Société décida d'envoyer deux délégués sur les lieux de la catastrophe, le D' Carle de Marval, de Neuchâtel, et M. Eugène Flückiger, de Berne, qui reçurent la mission de «faire eux-mêmes ou de contrôler la distribution des sommes récoltées en Suisse».

Le 15 janvier, les deux délégués de la CRS partirent pour l'Italie. En route, ils furent reçus à Rome par le ministre de Suisse, Son Exellence M. Pioda, et par le président du Conseil des ministres, Giolitti, qui leur remit une lettre de recommandation, qui allait grandement faciliter leur action dans la zone touchée par le séisme

Arrivés à Reggio, après 19 h 30 de chemin de fer, MM. de Marval et Flückiger se mirent immédiatement à la tâche, distribuant des secours jusque dans les plus petites bourgades de l'intérieur du pays calabrais. Ils se rendirent ensuite à Messine pour allouer des subsides à des «Suisses victimes du cataclysme et à un grand nombre d'associations

italiennes et étrangères qui travaillent sur place» ainsi qu'à des hôpitaux de Catane, Syracuse et Palerme.

Après un périple harassant de près de trois semaines dans la région sinistrée, les deux délégués regagnèrent la Suisse, le 9 février, avec l'intime conviction «d'avoir pu faire beaucoup de bien et d'avoir travaillé avec efficacité...»

#### La construction de deux «Villages suisses» à Reggio et à Messine

La collecte avait permis de récolter plus Fr. 543000.-. Dé-

francs versés à 19 familles et à 5 personnes isolées.

Puis, «soucieuse de laisser à l'Italie et quelques malheureux un souvenir réellement durable de l'intervention de notre peuple suisse...», la Direction prit également la décision «d'élever un grand nombre de maisons dont la construction résistera mouvements sismiques; ces maisons simples et pratiques, pour une ou deux familles, seront montées - après entente avec le Gouvernement italien en Calabre et à Messine...».

Le comité de la section de Neuchâtel fut prié d'étudier les dont le commerce, l'activité ou la profession ne sauraient qu'aider aux deux cités détruites à se relever».

Dès l'automne, les deux «Villages suisses» purent ainsi accueillir 410 personnes, 216 à Messine et 194 à Reggio. Leur gestion fut attribuée à deux commissions, qui devaient rendre compte au comité de patronage des orphelins, *Patronato Regina Elena pro Orfani*, organisme auquel la Croix-Rouge avait remis en toute propriété ses maisons.

En réalisant ces deux «Villages suisses», notre Société nationale estimait, selon ses



M. le D' C. de Marval.



M. Eug. Flückiger.

duction faite des coûts d'achat du matériel, des vivres, des médicaments, etc. expédiés par wagons en Calabre et en Sicile, et des dépenses occasionnées par la mission de Marval – Flückiger, il restait un solde d'environ Fr. 400 000.—, qui pouvait servir à soulager les victimes du tremblement de terre.

La Direction de la Croix-Rouge suisse choisit d'abord d'accorder une aide financière aux ressortissants suisses ayant subi des dommages lors du cataclysme. Le comité de la section de Zurich fut chargé de l'examen préalable des demandes. En quelques semaines, la question délicate de la répartition des subsides fut résolue et plus de 75000

questions techniques; quant au Bureau de la Direction, il s'occupa des formalités juridiques et des contacts avec les autorités. La conduite des travaux sur place fut confiée à un ingénieur suisse établi depuis 14 ans en Italie, S. Spychiger.

Sept entreprises suisses recurent commande de cinq chalets chacune. Dès le mois de juin, les parties démontées des chalets furent expédiées à Reggio et à Messine, où des charpentiers suisses, assistés d'ouvriers italiens, exécutèrent les travaux définitifs de construction.

Il restait toutefois à choisir les futurs bénéficiaires de ces logements. La Direction de la Croix-Rouge suisse donna la préférence aux «personnes propres termes, «avoir résolu avec succès la question de laisser à l'Italie un monument durable de la fraternité helvétique, monument qui restera debout alors que les dons en argent auront été oubliés depuis longtemps».

Près de trois quarts de siècle plus tard, en 1980, dans la même région ravagée par un tremblement de terre, la Croix-Rouge suisse allait trouver une nouvelle occasion de remplir sa tâche humanitaire en construisant à Torella dei Lombardi et à Teora des... «maisons suisses».

Décidément, l'histoire se répète avec son cortège de malheurs et ses élans de solidarité!

Sources: archives CRS, Berne